
H-France Review Vol. 23 (April 2023), No. 56

Laura Mason, *The Last Revolutionaries: The Conspiracy Trial of Gracchus Babeuf and the Equals*. New Haven, Conn.: Yale University Press, 2022. xi + 304 pp. \$35.00 U.S. (hb). ISBN 9780300259551.

Compte rendu par Sophie Wahnich, CNRS.

Le dernier livre de Laura Mason témoigne d'une foi dans le savoir historique. Loin de considérer qu'il permet surtout d'écrire d'autres livres à ceux qui passeront leur journée à la bibliothèque, il s'agit encore d'éclairer ceux qui veulent avoir prise sur leur présent et interrogent le passé pour en revenir lestés d'un savoir qui rend lucide, inquiet et sans doute plus apte à défendre des idéaux sociaux en prenant appui sur cette lucidité. C'est pourquoi ce livre ne s'adresse pas seulement aux historiens de la Révolution française mais bien à tous ceux qui sont soucieux de comprendre, en nos temps difficiles, comment peuvent mourir des démocraties et comment ceux qui tentent de s'opposer à ce dépérissement peuvent eux-mêmes devenir non des héros victorieux, mais des témoins héroïques et emblématiques d'une époque corrompue, et payer cher leur résistance à l'oppression.

C'est pourquoi l'ambition historiographique est ici immense. Il faut raconter pour ceux qui connaissent le mythe Babeuf à travers ce que Laura Mason appelle « l'évangile de Buonarroti ». Il faut raconter pour ceux qui ne le connaissent pas et ne connaissent peut-être même pas la Révolution française et la figure de Babeuf. Le récit doit donc à la fois déconstruire le mythe qui fait écran au savoir, et construire un savoir minimum sur le déroulé révolutionnaire. Il s'agit ainsi de sortir d'un savoir médié par Buonarroti et après lui moins par Marx et Engels que par tous les marxistes. Il faut accepter de comprendre que le savoir reste donc à conquérir, pour ceux qui pensent savoir et pour ceux qui ne savent pas qui sont les derniers révolutionnaires de la conspiration dite des Égaux. Pour ce faire Laura Mason nous fait entrer dans leur procès, et dans ce dont il témoigne sur chacun des conspirateurs, chacun des accusateurs et sur le Directoire lui-même.

Mais, il faut s'adresser aussi simplement à ses pairs, plus particulièrement ceux qui ont travaillé sur le Directoire. Laura Mason tente ici d'en offrir une autre vision. Loin de ce que certains avaient loué comme « république sans révolution » ou « stabilisation bourgeoise », Laura Mason est du côté de ceux qui parlent d'« une république sans démocratie ». Elle nous montre que la démocratie bafouée a bel et bien conduit à aigrir les esprits, à désespérer ceux qui avaient lutté pour l'égalité, et que toute conspiration vient d'une liberté d'opinion et d'expression démocratique muselée. Cette démocratie bafouée a ainsi préparé le coup d'État du 18 brumaire par Napoléon Bonaparte. Il n'est que le couronnement d'un renoncement et à la démocratie et à la République.

La tyrannie naît en effet des faux semblants de pseudo-démocrates qui peuvent être de vrais républicains mais qui n'ont cure de l'égalité, et peuvent aussi devenir de pseudo-républicains qui peu à peu ne respectent même plus le droit constitutionnel. C'est à cet endroit précis que les interrogations sur notre présent rencontrent les interrogations de l'historienne sur le passé.

Si la question de la déconstruction du mythe est présente dès l'introduction, le chapitre qui va finalement en traiter frontalement est le dernier de quinze chapitres à la fois concis et fouillés. Ce quinzième chapitre nous fait pénétrer à nouveau dans la caverne du mythe après nous avoir éclairé par ce qui a précédé et cela devient évident. Buonarroti ne peut vraiment pas suffire à comprendre la conspiration des égaux et ce qui s'est joué dans leur procès.

Laura Mason jongle avec ses différentes adresses dans un récit fluide et donc séquencé où tout s'emboîte pour nous faire saisir ce que nous croyons savoir et que nous ne savions pas.

Deux chapitres sont consacrés à Babeuf avant le Directoire. Ils permettent de situer le régime directorial au regard de la dynamique révolutionnaire, mais aussi de mener la biographie d'un personnage issu d'une famille pauvre mais dont le père voulait que son fils étudie. Grâce à quoi l'enfant souvent récalcitrant finit par accepter d'embrasser une carrière de lettré juriste et débat déjà de ce qui permettrait d'égaliser, non seulement les dignités politiques mais les conditions d'existence. Il est ainsi d'emblée contre l'héritage qui ne profite qu'aux familles déjà fortunées, et contre un usage privé de la propriété privée qui ne permet pas l'égalité des conditions alors qu'un travail collectif dans une coopérative et un partage raisonné des fruits du travail permettraient à chaque village de vivre plus heureux et ferait disparaître le crime. Il serait absent d'une société où tout un chacun vit correctement à l'égal de tous. D'emblée, nous sommes loin de la collectivisation communiste et proche de ce qui existait lorsque les villages devaient organiser un assolement triennal qui obligeait à un travail collectif et à la solidarité effective. Babeuf se fait l'écho de Collignon dans son droit aux subsistances et, alors qu'il s'occupe de l'approvisionnement de Paris puis des armées de la Nation, il imagine une mise en commun des productions dans un magasin commun pour une vaste redistribution.

Quand il s'agit de définir la souveraineté populaire, Mably offre un modèle, lui qui affirme qu'une *machine* doit s'interposer entre gouvernants et gouvernés pour protéger ces derniers de la domination des premiers. Cette machine pourrait être l'assemblée si chacun avait le droit de vote, mais ce n'est pas suffisant, il faut aussi avoir l'expérience de la délibération dans de petites assemblées, savoir proposer des lois, y faire veto si elles sont mauvaises, pouvoir dire librement ce que l'on pense. Il faut tout cela pour que le mot « égalité » ne soit pas vain et que le bonheur advienne.

Laura Mason montre aussi comment le jeune juriste peut devenir plus prospère mais rechuter rapidement dans la misère quand un Marquis annule une commande, refuse de payer les premiers frais engagés, et entraîne avec lui tous ses affidés. Laura Mason nous fait également sentir la rudesse des deuils d'enfants quand la petite Sophie meurt en 1787. Ces remarques nous permettent de comprendre que l'ambition historiographique ne laisse pas en reste ce que Marc Bloch appelle la chair humaine, la vie comme telle, les émotions, les conditions de la survie d'une famille qui n'a pas de réserves financières et qui connaît souvent les difficultés, ayant donc eu une vie en dents de scie qui rend humble face au succès et soucieux d'une égalité réellement stabilisée.

Ce sont ensuite trois séquences qui permettent d'être au cœur du propos. Les chapitres trois à six décrivent les objectifs et le fonctionnement de cette fameuse conspiration, Laura Mason analyse de fait les conditions qui conduisent à la nécessité de penser en termes de complot pour revenir aux idéaux révolutionnaires, « réimaginer la révolution » en retrouvant Collignon et Mably non seulement pour rêver mais pour les faire entrer dans les mœurs. L'égalité redistributrice des biens produits par chacun ne laisserait plus personne dans la misère après le terrible an III. Il fallait que chacun travaille selon ses compétences et donne au magasin général qui lui redistribuerait. C'était la seule manière de garantir le bien commun. Un mandat d'arrêt est émis en décembre 1795 contre Babeuf pour ses simples écrits, le Directoire ne respectait plus son propre droit. C'est dans ce contexte que se prépare la conjuration et l'acte de création du directoire de salut public. Elle montre aussi le rôle des femmes trop souvent oubliées alors qu'en cas de difficulté elles devaient prendre la place des hommes et qu'elles nourrissaient et organisaient ce petit monde.

Puis du chapitre sept au chapitre treize, Laura Mason montre comment un procès est une scène politique, même si pour des raisons de sécurité, il a été dépaycé à Vendôme. Du côté de l'accusation, il s'agit de défendre l'ordre tel que Boissy d'Anglas l'avait rêvé contre la Constitution démocratique de 1793 et le juge René Viellart est décrit comme un acteur conquis par cette conception de l'ordre, mais loin de désavouer la résistance à l'oppression, il déclare qu'elle n'est légitime que si tous y prennent part. Il s'agit de criminaliser un « fantasme ridicule », non de récuser la valeur des actes patriotiques. Or le refus de la propriété est alors considéré comme un acte de propagande criminelle qui mènerait à la plus grande anarchie, à la fin de la civilisation. Ce refus ne peut prétendre au bien commun, selon les juges de la conjuration.

Bailly sera lui aussi dans cette logique face à Buonarroti. Mais la scène politique qu'est devenue ce procès rappelle ce que la notion de souveraineté populaire avait voulu dire en 1789, et en 1793, également dans les propos de Mably. On prend appui sur son aura pour déclarer que toute acte qui vise à améliorer la condition commune et obtenir le bonheur est légitime. « Dans chaque État, les citoyens ont le droit d'aspirer au gouvernement qui garantit le mieux le bonheur public [...]. [I]l n'est ni un conspirateur, ni un provocateur s'il propose des formes politiques plus avisées que celle adoptées librement, ou imposées par les événements, les passions ou les circonstances [...]. [Q]uand un peuple ne voit pas la menace, les plus zélés des citoyens doivent agir comme des sentinelles, défendant la liberté si elle est corrompue et élevant des barrières contre le despotisme » (p. 146). Buonarroti défend quant à lui non son droit de contester le gouvernement, mais les droits civils et politiques de la période révolutionnaire. Il déclare que si « défendre la souveraineté populaire, la liberté et l'égalité est être un conspirateur, alors je suis un conspirateur » (p. 147). Et dans une société démocratique les citoyens ne doivent pas avoir simplement le droit mais l'obligation de discuter du bien commun.

Quand cette scène politique devient trop efficace, les juges l'interrompent. Bailly allant jusqu'à dire que le discours en lui-même est une sorte de complot. Le procès s'éternise et Babeuf s'épuise, il demande à avoir ses enfants avec lui et leur donne le peu de nourriture distribué, tombe malade, et c'est une sempiternelle ritournelle contre les héritiers de Robespierre, contre la souveraineté populaire et contre la résistance à l'oppression comme premier degré du pouvoir constituant qui épuise les corps et les esprits. Les accusateurs fabriquent la première dissociation de l'histoire en chargeant Babeuf plutôt que d'autres et en faisant de lui le centre exclusif d'un complot où les autres ne seraient que des comparses. Les peines ne seraient pas les mêmes pour chacun. Antonelle qui est déjà absous faute de « preuves manifestes de culpabilité » demande un acquittement général. Il n'est pas entendu.

La presse se fait l'écho du procès adoptant une position en faveur des accusés, ou en faveur du gouvernement. Les plus réactionnaires monarchistes se taisent et marquent leur antipathie pour les égaux, mais sans aucune sympathie nouvelle pour le régime directorial. Dans ce contexte, les élections de 1797 offrent une victoire aux monarchistes, donnant le sentiment que décidément la France refusait toute république, celle des démocrates comme celles des directeurs. Et *in fine* tout héritage révolutionnaire. Le verdict est alors rendu, la peine de mort pour Babeuf et Duarté, l'exil pour Buonarroti, Charles Germain, et cinq autres. Trente-huit autres acquittés hommes et femmes remontent à pied de Vendôme à Paris, ou Saint-Malo, ou Cherbourg. Certains vivent dans la mémoire de ce passé, d'autres, tel Réal, le désavouent. Laura Mason souligne combien la persécution crée des dissensions au sein des militants. Réal devient bonapartiste. Buonarroti défend quant à lui la Révolution et la conjuration. Mais les coup d'État s'enchaînent et les révolutionnaires radicaux que ce soit Robespierre, Saint-Just, ou Antonelle se méfiaient davantage des membres d'un gouvernement oppressif qui ont l'appât du gain et du pouvoir, que des révoltes des gens ordinaires qui ne cherchent qu'à vivre bien mais sur un mode ordinaire. Ce en quoi ils reprenaient le point de vue de Machiavel dans ses Discorsi.

Buonarroti est vieux quand il rédige la mémoire des conjurés, et selon Laura Mason, il lui donne un tournant étriqué en faisant de Babeuf et des conjurés de simples héritiers de Robespierre et des Jacobins. Il affirme même que le projet d'égalité dans la logique de Babeuf est présent dès 1789. Il finit par considérer que certes, la fin abjecte de la république est due à la violation par les gouvernants de la constitution et des principes révolutionnaires, mais aussi à l'impossible réconciliation de la Nation avec elle-même. Il considère en fait que seules les élites auraient pu sauver la République et non la démocratie populaire et les militants de cette dernière, qu'il néglige d'ailleurs dans sa description des jacobins mêmes. Il met ainsi dans l'ombre la capacité populaire à mener une révolution et le caractère fondamentalement populaire de Babeuf lui-même. Laura Mason nous incite à comprendre que Marx et Engels sont contemporains d'un moment néobabouviste très populaire et fraternel et que leur lecture des textes de Babeuf ne correspondent pas à celle de Buonarroti. Pourtant, c'est ce dernier que les lecteurs et éditeurs ont popularisé, donnant une vision fautive de la conspiration des égaux et manquant la singularité tant théorique qu'historique de ces derniers révolutionnaires, qui certes étaient des héritiers mais aussi désireux de réaliser une nouvelle forme de gouvernement, républicaine, démocrate, égalitaire politiquement et socialement. Certes, c'était aussi le projet du livre de bienfaisance nationale et des décrets de ventôse, mais sans l'appui sur Mably qui éclaire mieux le projet de Babeuf que la référence constante à un communisme précurseur partout retenu.

Nous avons ici un livre qui réussit à être à la fois très pédagogique, très fouillé et très exigeant sur le plan théorique tout en tenant de bout en bout un récit accessible à tous. La redécouverte des textes et en premier lieu des quatre tomes du procès aura permis de déjouer les routines de sens dont l'historiographie est trop souvent coutumière. Loin d'être les promoteurs d'un communisme à venir, les égaux demandaient la mise en œuvre du principe du commun dans le partage des outils de production comme des choses produites, mais avec un espace délibératif qui maintient au cœur de cette égalité économique et de bonheur l'égalité politique, qui seule fait la véritable souveraineté populaire. Nous sommes très loin du communisme dans sa forme effective du XX^e siècle car il s'agit moins d'appropriation que de désappropriation d'une terre qui n'appartient à personne en particulier mais bien à des communautés qui s'organisent.

Laura Mason propose ainsi un texte pleinement historique, pleinement historiographique et pleinement politique. Elle nous apprend combien la démocratie est fragile, falsifiable, comment

les puissants propriétaires refusent tout ordre qui ne soit pas fondé sur la propriété, comment peu à peu le pouvoir autoritaire prend toute la place car il ne reste rien de ce que Jean Pierre Faye appelait des filtres de liberté et que ceux qui défendaient le peuple et des institutions démocratiques ont été complètement écrasés et par la répression et même par la mémoire du vieux Buonarroti. Force est de constater que nous sommes héritiers de cet écrasement tout autant que de la Révolution elle-même.

Un livre important.

Sophie Wahnich

CNRS

Sophie.wahnich@ehess.fr

Copyright © 2023 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172